

PATRIMOINE : NE METTEZ PAS TOUS VOS ŒUFS DANS LE MEME PANIER !

En matière de patrimoines, petits ou grands, il existe une règle d'or : la diversité. Le bon sens enseigne qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier. La diversité est source de sécurité face aux changements imprévus. La récente actualité boursière démontre que l'équilibre entre les divers éléments d'un patrimoine (actifs financiers et biens immobiliers par exemple) limite les risques de perte.

Il faut rechercher le juste équilibre entre risque et rentabilité. En outre certains éléments de votre patrimoine peuvent être destinés à vous procurer des revenus tandis que d'autres peuvent être réservés à votre usage. Vous pouvez aussi avoir des projets dans un délai précis (déménagement ou retraite par exemple) et vous voulez disposer de votre capital dans deux, trois ou dix ans . La composition de votre patrimoine devra tenir compte de ces exigences. Méfiez-vous des recettes miracles qui prétendent faire fructifier vos économies de façon extraordinaire et pourquoi pas sans impôt ! Elles émanent souvent d'un vendeur de produits financiers ayant un objectif est à court terme, et parfois même à très court terme. Combien d'épargnants, tentés par des promesses de rendements soi-disant alléchants et défiscalisés ont pris des risques (le plus souvent sans le savoir) et ont tout perdu ou presque.

La gestion de patrimoine est un métier difficile et donc qui ne s'improvise pas. Il ne suffit pas de connaître l'existence de quelques actions, obligations ou contrats d'assurance. Une approche globale de tous les problèmes à régler et des solutions possible est nécessaire.

Derrière le patrimoine il y a toujours des personnes et une famille avec des particularités juridiques, économiques, professionnelles, de santé, etc. C'est ce que vous dira votre notaire en vous recommandant de diversifier votre patrimoine et de veiller à son équilibre. Il analysera avec vous toutes les particularités de votre situation y compris dans la perspective des transmissions futures. Les aspects fiscaux seront bien entendu pris en compte même s'ils ne permettent pas, à eux seuls, de prendre une bonne décision patrimoniale. Les contraintes, les désirs et les projets de chacun sont uniques et doivent faire l'objet d'une analyse spécifique. Il n'existe pas de solution toute faite et bonne pour tout le monde. La diversité des individus impose la variété des solutions. La prudence conduit à la diversité des choix et à l'équilibre des patrimoines. Votre notaire le sait. N'hésitez pas à le rencontrer.